

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA – TUNIS

La BIAT publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2022.

(En dinars)

LIBELLES	DEUXIEME TRIMESTRE 2022	DEUXIEME TRIMESTRE 2021	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2022 AU 30/06/2022	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2021 AU 30/06/2021	31/12/2021
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	443 702 837,598	378 494 815,107	872 175 428,761	757 191 454,870	1 545 942 613,520
* Intérêts	273 836 302,546	241 517 114,725	534 241 709,767	481 792 122,423	997 391 494,745
* Commissions en produits	63 923 778,899	53 451 115,762	120 521 797,260	107 042 547,957	225 528 904,597
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	105 942 756,153	83 526 584,620	217 411 921,734	168 356 784,490	323 022 214,178
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	141 347 862,950	131 681 891,833	274 484 375,293	260 609 450,023	530 476 683,348
* Intérêts encourus	138 747 537,536	130 495 215,293	270 683 645,356	258 670 559,689	524 953 612,330
* Commissions encourues	2 600 325,414	1 186 676,540	3 800 729,937	1 938 890,334	5 523 071,018
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	302 354 974,648	246 812 923,274	597 691 053,468	496 582 004,847	1 015 465 930,172
4- Autres produits d'exploitation	2 964 496,830	3 080 186,086	5 688 192,756	5 614 692,172	11 049 896,746
5- Charges opératoires, dont:	124 843 944,474	117 752 588,462	240 861 856,204	221 601 503,406	449 490 187,880
* Frais de personnel	64 827 422,111	64 924 277,359	128 440 008,451	123 064 493,096	238 432 485,210
* charges générales d'exploitation	49 247 794,697	43 464 895,907	91 514 131,261	80 004 361,142	170 958 614,035
6- Structure du portefeuille :	-	-	3 654 774 480,563	2 923 102 377,832	3 430 829 796,072
* Portefeuille-titres commercial	-	-	29 165 595,344	2 363 515,947	14 444 426,078
* Portefeuille-titres d'investissement (*)	-	-	3 625 608 885,219	2 920 738 861,885	3 416 385 369,994
7- Encours des crédits nets	-	-	11 728 575 103,201	11 610 446 972,242	12 138 035 235,867
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	16 322 928 182,755	14 945 117 676,427	16 220 061 664,881
* Dépôts à vue	-	-	8 279 400 540,597	7 321 418 513,124	7 966 444 760,749
* Dépôts d'épargne	-	-	3 830 984 840,301	3 387 313 812,080	3 618 755 515,524
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	641 675 574,395	392 442 935,096	482 809 591,769
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	563 953 658,055	332 372 284,431	405 096 099,046
* Ressources spéciales	-	-	77 721 916,340	60 070 650,665	77 713 492,723
10- Capitaux propres	-	-	1 657 357 812,314	1 575 609 604,133	1 842 760 089,561

(*) les données de 2021 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité

FAITS SAILLANTS DU PREMIER SEMESTRE 2022

La BIAT a clôturé le premier semestre 2022 avec les résultats suivants :

Un PNB de 597,7 MD. La formation de ce PNB est ventilée comme suit :

- Une marge en intérêts de 263,6 MD ;
- Une marge sur commissions de 116,7 MD ;
- Des autres revenus de 217,4 MD.

Des charges opératoires de 240,9 MD ;

Des encours de dépôts de 16 323 MD ;

Des encours de crédits nets de 11 729 MD ;

Un portefeuille titres de 3 655 MD ;

Un coefficient d'exploitation de 40,3%.

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 30/06/2022

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier semestre de l'année 2022.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2022 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaire de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 30-06-2022 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-06-2022 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2022 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaire arrêtés au 30-06-2022.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier semestre 2022. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2022 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de juin 2022. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2022.

4. Présentation des Indicateurs Trimestriels

Les indicateurs trimestriels arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2022, sont présentés conformément aux dispositions prévues par la loi n° 2005-96 du 18/10/2005 et de l'arrêté du Ministre des Finances du 12/07/2006 et comportent aussi bien les données relatives à l'année 2021 que celles relatives à l'année 2022.

Les encours du portefeuille titres d'investissements sont présentés en nets des provisions. En effet, ces encours ont été présentés en 2021 en bruts, c'est-à-dire compte non tenu des provisions. Ainsi, les données de 2021 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité.

Hormis ces retraitements, les données relatives à l'année 2021 sont conformes à celles publiées en 2021 dans le cadre des Etats Financiers Intermédiaires du premier semestre 2021.

II- EXPLICATION DES DONNEES DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier semestre 2022 à 872 175 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaire sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 274 484 mD au titre du premier semestre 2022.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées, des titres en portage et des fonds gérés.

Ces encours des titres sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des provisions constituées sur ces titres.

4. Les encours des crédits nets

Ce poste est composé des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en net c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances.

5. Les encours des dépôts

Ce poste est composé des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

6. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

7. Capitaux propres

Les capitaux propres au 31/12/2021 et au 30/06/2022 sont présentés après affectation du résultat de l'exercice 2021 tel qu'approuvé par l'AGO des actionnaires du 22/04/2022.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier semestre 2021 et du premier semestre 2022 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.